

L'expo NF 2000...

«Le Nouvelliste» collectionne les **peintres valaisans** pour cette fin de siècle.

La Fondation d'aide aux artistes valaisans - Collection NF 2000 est une initiative originale du «Nouveliste» qui achète depuis 1984 des œuvres picturales représentatives de la production artistique de notre canton en cette fin de siècle. Quatorze tableaux de cinq artistes ont ainsi été achetés en 1998 (pour un montant de 60 000 francs).

La collection NF 2000 dispose désormais de 142 tableaux illustrant le talent d'une quarantaine de peintres valaisans. Une «galerie» exceptionnelle qui permettra à la fondation d'organiser une grande exposition en automne de l'an 2000 à la Vidomée de Riddes. D'autres œuvres seront acquises d'ici là (20 000 francs serviront ainsi à compléter la collection). L'on peut d'ores et déjà parler d'une rétrospective tout à fait exceptionnelle car elle constituera un témoignage diversifié et original de l'art en Valais. Les visiteurs de cette exposition - dont l'organisation sera présidée par M. Hermann Pellegrini - pourront découvrir non seulement des peintres confirmés, mais aussi des talents plus nouvellement éclos.

L'aspect didactique de l'exposition NF 2000 n'a pas été oublié puisqu'un commissaire scientifique et technique sera engagé notamment pour établir un catalogue, assurer les visites, optimiser l'accrochage des œuvres, etc. Notons que les peintures acquises par la fondation sont choisies par un jury



Parmi les tableaux acquis cette année, cette huile de Marilou Delèze.

composé de l'historien d'art Gaëtan Cassina et du critique d'art Henri Maître (un jury qui a d'ailleurs perdu en la personne d'André Luisier le fondateur de la collection NF 2000). Quant à la Fondation d'aide aux artistes valaisans, elle est présidée par M. Bernard Donzé.

Nouvelles acquisitions

Quatorze tableaux ont été acquis par la Collection NF 2000 en 1998. La Fondation a ainsi choisi trois tableaux (huiles) de Françoise Allet. Née en 1960, elle a étudié les beaux-arts à Bâle et elle est aujourd'hui établie à Savèise. Elle excelle à donner à nos montagnes un parfum oriental...



Jean-Jacques Putallaz poétise des terres sur feuilles de bitume...



Un dessin à l'encre de chine d'Albain Blanchet.

La collection s'enrichit aussi de trois tableaux d'Albain Blanchet. Cet artiste qui est né à Leytron et qui vit à Montorge a abandonné en 1974 sa profession de décorateur pour se vouer uniquement au dessin et à la sculpture.

Quatre peintures de Marilou Delèze ont également séduit le jury. Cette artiste qui est née à Nendaz et qui a travaillé quelque temps comme graphiste a aussi une grande expérience pédagogique comme enseignante aux beaux-arts. Elle met sa technique au service d'une réalité poétique élaborée la plupart du temps à partir du banal quotidien.

Jean-Jacques Putallaz (dont

une œuvre a été acquise cette année par la fondation) est un céramiste réputé. Il approche aussi la peinture de manière originale avec ses terres sur feuilles de bitume par exemple.

La collection NF 2000 a également intégré trois œuvres de Simone de Quay. Cette Sédunoise, veuve du sculpteur André Gigon, a su trouver son chemin entre réalisme volontairement naïf et surréalisme onirique.

Avec la collection NF 2000, notre journal fait année après année un effort important pour la culture dans une conjonction pas forcément facile! Cela méritait d'être relevé.

VINCENT PELLEGRINI

SION

L'avenir à domicile

Les infirmières de la santé publique veulent préserver leurs conditions de travail.

SION Ce n'est un secret pour personne, le monde médical et hospitalier connaît actuellement d'importants bouleversements. Pourtant, c'est cette raison qui a poussé l'Association valaisanne des infirmières et infirmiers de la santé publique (AVISP) à prendre plusieurs décisions, afin de préserver leurs conditions de travail. Car si les soins à domicile peuvent présenter une solution d'avenir, les infirmières qui en seront chargées devront pouvoir bénéficier de suffisamment de moyens, afin de remplir leurs tâches correctement.

Craintes

Lors de leur récente assemblée générale, les membres de l'AVISP ont fait preuve d'un certain scepticisme, en ce qui concerne la création d'un futur hôpital multisite (Sierre-Sion-Martigny). A ce propos, Annelise Bruchez-Rudaz, présidente de l'AVISP, a démontré l'importance des changements décidés par le Département de la santé publique: «M. Bodenmann a mis sur pied un projet qui doit permettre une meilleure maîtrise des coûts de la santé, par une planification hospitalière rigoureuse. Il nous a assuré qu'aucune suppression de poste de travail ne sera faite et que les éco-



Le comité de l'AVISP veut revaloriser la profession d'infirmière.

nomies réalisées seront transférées sur les soins à domicile...» Mais à l'issue de son discours, Mme Bruchez-Rudaz nous confiait que ces restructurations l'inquiétaient quelque peu. «Si le Département de la santé publique veut favoriser l'extension des soins à domicile, il faut être conscient que l'on devra nous attribuer une enveloppe budgétaire plus importante. D'autre part, nous craignons que les futures infirmières de la santé publique n'aient plus une formation adéquate.»

Relations publiques

Le second aspect qui préoccupe

les infirmières de l'AVISP est lié à la mauvaise image qui se rapporte à leur profession. Mme Bruchez-Rudaz nous a expliqué que les gens ont souvent une vision trop réductrice des tâches accomplies par les membres de l'AVISP: «Nous ne sommes pas uniquement de gentilles infirmières qui se contentent de sourire. Notre formation, qui comprend deux années d'étude après l'obtention du diplôme d'infirmière, nous permet d'être polyvalentes. Ainsi, nous soignons les patients, mais nous jouons également un rôle de trait d'union entre les médecins, les caisses-

maladie et les malades. Nous apportons également un soutien psychologique aux personnes qui en ressentent le besoin. Enfin, nous essayons de trouver des solutions, afin que les patients puissent redevenir indépendants.»

VG

Solution d'avenir

Pour Annelise Bruchez-Rudaz, les soins à domicile sont appelés à s'étendre au cours des prochaines années. A ses yeux, cette solution présente des avantages économiques et humains. Au sujet des coûts, les soins à domicile sont nettement plus avantageux que ceux qui sont dispensés dans les hôpitaux. Pour les séjours effectués dans ces derniers, il faut compter entre 300 et 500 francs par jour. Par contre, les frais occasionnés par une personne soignée à domicile ne se montent généralement qu'à 100 francs. Cette somme couvre deux visites quotidiennes de l'infirmière soignante, la livraison des repas, l'assistance d'une aide familiale et la location d'un lit électrique.

Situation à redresser

La Société de développement de Nendaz veut enrayer la baisse des nuitées.

NENDAZ «Les six dernières années ont été marquées par une diminution constante des nuitées dans l'ensemble du tourisme suisse.» Pour une entrée en matière, Jean-Pierre Fournier, président de la Société de développement de Nendaz (SD) ne pouvait être plus clair. Ces paroles annonçaient d'ores et déjà que la SD allait proposer, lors de son assemblée générale qui s'est tenue le week-end passé, des mesures afin de redresser la situation.

Comme le remarquait M. Fournier, l'intensification de la concurrence oblige le secteur touristique à améliorer la qualité de ses services. Ainsi, plusieurs décisions ont été annoncées, dans le but de rendre la station de Nendaz encore plus attrayante. Une plate-forme de réservation devrait être opérationnelle dès l'automne prochain. Ce nouvel outil permettra à l'office du tourisme d'effectuer toutes les réservations qu'on lui adresse sur un seul et unique serveur. Les démarches des clients seront alors nettement simplifiées.

Animations

Dans le domaine promotionnel, la SD a également décidé d'améliorer son site Internet.

Au chapitre des animations, Pierre-Olivier Bourban, directeur de la SD, a déclaré que les animations faisaient partie des priorités fixées pour l'année prochaine. «En été le programme est assez étoffé. Mais nous voulons prolonger les animations durant une partie de l'année d'hiver. Une partie d'entre elles se feront sur les pistes. Mais d'autres seront également organisées en station, en fin de journée.»

Situation financière

Depuis plusieurs années, la SD de Nendaz accumule les déficits. Actuellement, le bilan 1998 comprend des pertes cumulées pour plus de 350 000 francs. C'est pour cette raison que les dirigeants de Nendaz désirent se séparer des tâches qui ne les incombent pas véritablement. A ce propos, M. Fournier a ajouté: «Nous sommes actuellement en tractation avec nos différents partenaires afin de trouver des solutions. Car sans ces obligations supplémentaires, la SD peut tourner assez facilement.»

VINCENT GIULIO